



## Journal d'information de la commune d'Esparron de Pallières

### Dans ce numéro :

Travaux	2
Projet « Bistrot de Pays »	3
SMZV Gestion des déchets	4—5
La commune en chiffre	6
SIVU Ecole et Petite Enfance	7
Loisirs Jeunesse	8-9
Vie Associative	10—11
Fête des Associations	12
RSP –Mission Locale	13
CCAS et civisme	14
Sécurité	15
Informations utiles	16

### Réunion publique

**Le samedi 23 mai 2015 à 19h00**

**Salle polyvalente**

**Sur le thème :**

**Réserve Communale de Sécurité Civile**

**Toutes nos Informations sur le Site :**

[www.esparron.fr](http://www.esparron.fr)

### Le mot du Maire

Esparronnaises, Esparronnais ,

En ce début d'année, les événements vécus au niveau national nous ont rappelés aux Valeurs fondatrices de notre République :

**Liberté, Egalité et Fraternité.**

Comment ne pas être conforté dans notre choix du bien vivre ensemble, celui de l'ouverture et du consensus qui animent chacun des membres de l'équipe municipale. Je parle d'équipe car, au-delà des débats qui ont animé les élections en 2014, j'ai la conviction que désormais l'ensemble du Conseil œuvre à l'unisson pour le bien être de notre village.

J'en veux pour preuve le travail collectif que fournit chaque commission en cette période d'élaboration du Budget Communal. Ce document comptable a le mérite d'être élaboré à l'échelon local là où la politique est faite de convictions. Le contexte est d'ores et déjà bien différent des années précédentes. En effet, l'Etat a décidé de diminuer la Dotation globale de fonctionnement qu'il verse aux collectivités.

Avec pragmatisme et lucidité, nous avons anticipé depuis quelques mois ces baisses de dotation d'État, ce qui permet à Esparron d'être mieux armé pour affronter cette situation nouvelle. Aussi, les projets devront se poursuivre et si la vie locale voit quelques ajustements, elle n'en demeurera pas moins importante.

C'est pour cela que nous continuons à accompagner les Associations notamment en mettant à disposition les infrastructures de la commune.

C'est pour cela que nous maintenons une saison riche d'événements festifs.

Cette année 2015 sera peut-être différente sous de nombreux aspects, mais nous trouverons les solutions pour continuer à faire avancer la commune et que chacun puisse s'y épanouir à son rythme. Il est de notre Responsabilité de ne pas baisser les investissements.

C'est au prix d'un travail constant depuis de longues années qu'Esparron est devenu un village admiré et même envié par beaucoup.

Il nous faut continuer à travailler pour que la vie dans notre commune soit encore meilleure.

Je forme le vœu que tous ensemble, unis et solidaires, nous nous retrouvions dans un même élan et pour le même bonheur d'être fiers de notre bel Esparron.

Je suis à l'écoute de vos suggestions et reste à votre disposition pour en discuter .

**Martine ARIZZI**

## Éclairage Public

A plusieurs reprises d'importantes dégradations ont été constatées sur des lampadaires d'Éclairage Public se trouvant sur le jeu de boules ainsi que rue de la Malautière.



Suite à ces actes qualifiables de **vandalisme**, nous avons dû faire procéder à la remise en état de ces luminaires. La société en charge de la maintenance de l'éclairage a réalisé cette intervention gracieusement, le coût du matériel remplacé a été de 584,11 Euros. Cette dépense est bien évidemment à la charge de la commune et indirectement des contribuables que nous sommes tous, Esparronnaises et Esparronnais, tout cela pour un comportement totalement irresponsable !!!

Madame le Maire de la commune d'Esparron des Pallières informe la population que des mesures pourront être prises contre toute personne surprise en train de détériorer des équipements. Ces personnes pourront être sanctionnées.



## Pannes d'Éclairage Public

En cas de panne d'un lampadaire d'éclairage public, vous pouvez signaler ce désordre en Mairie afin de diminuer et limiter les délais de remise en état, pour cela, veuillez nous indiquer :

- L'adresse où se situe le lampadaire
- Le numéro du lampadaire figurant sur le poteau ou le mur où se trouve fixé le lampadaire.

Pour les administrés qui ne l'auraient pas remarqué, chaque lampadaire possède une étiquette signalétique d'identité. Au titre de l'intérêt public et par avance, merci pour votre aide

## Parc des Aires : Espace de jeux

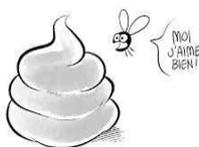
Cet espace de jeux vient tout récemment d'être modifié.

En effet nous avons dû supprimer un dauphin vieillissant avant qu'il ne devienne dangereux. Il a été remplacé par un jeu sur ressort renforcé « Les Rainettes » permettant à 4 enfants de se rencontrer, de fabuler et de se balancer simultanément.



Par ailleurs une maisonnette « crapahute » est venue enrichir les jeux en place permettant à nos p'tiots de se cacher et s'abriter dans la maisonnette, et aux, à peine plus grands de s'initier à l'escalade. Ses caractéristiques lui permettent d'accueillir jusqu'à 14 joueurs. L'ensemble de ces jeux a bien évidemment été installé sur des sols en technogomme, garantissant ainsi une sécurité optimale pour les ébats ludiques de nos enfants.

Cette aire de jeux est une invitation à la détente, permettant aux parents de lire ou échanger pendant que les enfants s'aventurent dans les jeux sécurisés. Esparronnais, Esparronnaises, nous rappelons que pour l'hygiène, le bien être et la sécurité de nos enfants, l'accès aux animaux et principalement les chiens y est strictement interdit, et qu'en conséquence il est impératif de veiller à la fermeture des portails de l'aire de jeux, tant coté route des aires, que coté jeu de boules.



**Nous, NON**



**« Journée Portes Ouvertes » constatée ce Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 à 16 heures 00 !!!!!**

Pour mémoire cette aire de jeux, destinée aux enfants de 2 à 12 ans, est sous la surveillance des parents ou accompagnateurs



*Christian GHINAMO, 2<sup>ème</sup> Adjoint,  
Délégué aux travaux*

## Projet « Bistrot de Pays »

Projet architectural du 8 mars 1903, notre école communale dans laquelle nos « Anciens » et nombre d'entre nous s'y sont succédés pendant près d'un siècle, puis tableau noir, craie, encrier, plumes, buvard, crayon noir, et surtout nos enfants se sont déplacés sur Saint Martin.

Donner une seconde vie à ces locaux patrimoniaux, a tant de fois été évoqué. Ce projet en préparation, puis émergeant des tiroirs depuis environ 5 ans a enfin pu voir le jour en ce lundi 26 janvier 2015, où le premier coup de pioche a été donné.

A ce jour les travaux de gros œuvre ainsi que les doublages et faux plafonds se terminant sous quinzaine, vont laisser place aux différents équipements intérieurs réalisés par les corps d'état secondaires.



La date prévisionnelle du 15 juin pour la finition de ces travaux de réhabilitation sera respectée.

Un appel à candidature pour la gestion de ce commerce multiservices (bar, restaurant, épicerie, dépôt de pain...) vient d'être lancé à la date du 30 avril, pour une date prévisionnelle d'ouverture début du mois de juillet.



Un projet de confection d'une fresque décorative qui serait réalisée par nos « Petits », forces vives de notre École Intercommunale des Pallières est en cours de discussion avec Monsieur le Directeur et Madame la Présidente du SIVU.

Cette réalisation représenterait l'engagement et la participation active d'une génération émergente de notre intercommunalité dans cette réhabilitation du patrimoine communal.



*Christian GHINAMO, 2ème Adjoint,  
Délégué aux travaux*

## SMZV : Syndicat Mixte de la zone du Verdon

Pour remplir ces différentes missions, je compte sur l'investissement de l'ensemble du personnel du Syndicat Mixte ainsi que sur le civisme et le respect de l'environnement de tous les habitants.

### Triez et valorisez vos déchets

Même si des efforts ont été constatés (un ratio de 40,44 kg/an/hab en 2014 contre un ratio de 38,51 kg/an/hab en 2013 pour la collecte sélective), des déchets, encombrants notamment, sont trop souvent déposés dans ou aux abords des conteneurs à ordures ménagères entraînant de véritables dépôts sauvages. Leur valorisation est par conséquent impossible et les effets engendrés sur l'environnement ainsi que sur nos feuilles d'imposition souvent désastreux.

Un exemple : Une tonne de déchets de type « emballages » (cartons, journaux...) traitée en centre de tri coûte **21 €**.

Le prix d'élimination de ces mêmes déchets déposés dans les bacs à ordures ménagères s'élève quant à lui à **172 €** soit un coût **8 fois** plus important.

Nous tenons à rappeler que tout dépôt d'encombrants interdits est passible d'une amende, comme précisée ci-dessous.



#### Rappel des horaires d'ouverture et fermeture des déchetteries

		Mars – Octobre	Novembre – Février	Fermeture Hebdomadaire
Barjols	Matin	7h45 – 12h 00	8h00 – 12h00	Dimanche
Rians				
Seillons	Après -midi	13h30 – 18h00	13h30 – 17h30	Dimanche
Vinon				
Fox-Amphoux (Les trois croix)	Matin	Fermé	Fermé	Dimanche
La Verdière	Après - midi	13h30 – 18h00	13H30 – 17H00	Lundi
St Julien				
Ginasservis	Matin	7h45 – 12h00	8h00 – 12h00	Dimanche
Saint– Martin	Après – midi	Fermé	Fermé	Lundi

Patrick SALMERI, 1er Adjoint

Président du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon

## SMZV : Syndicat Mixte de la zone du Verdon



**Centre de Traitement Des Déchets**

## LA FISCALITE ADDITIONNELLE SUR LE TRAITEMENT DES DECHETS

Le traitement des déchets apporte des recettes au budget de l'Etat et ce, principalement à deux niveaux :

**La TVA :** elle est due par toutes les entreprises effectuant des prestations de gestion des déchets pour le compte de la Collectivité. Pendant plus d'une décennie, le taux appliqué était un taux réduit de 5,5%, qui est passé à 7% le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et passera à 10% au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ; soit un quasi doublement en l'espace de 2 ans.

**La TGAP :** Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Elle est due par tout exploitant (public ou privé) réalisant des opérations d'enfouissement des déchets dans des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Cette taxe finance pour moitié seulement les politiques de gestion des déchets par l'intermédiaire de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Elle est applicable pour chaque tonne enfouie et les taux à venir sont les suivants :



Fiscalité Additionnelle	2013	2014	2015
Taux plein	30 €	30 €	40 €
Taux réduit (Installation certifiée ISO 14001)	22 €	24 €	32 €

La fiscalité additionnelle va donc sensiblement augmenter dès l'année prochaine. Dans ce contexte, le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon a souhaité alerté ses « Interlocuteurs Parlementaires » (Sénateur et Député), afin qu'ils informent les Responsables du Gouvernement de l'inquiétude ambiante qui pèse sur les finances publiques et l'inévitable hausse des taxes locales.



Patrick SALMERI, 1er Adjoint

Président du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon

## La Commune en Chiffres

### Compte administratif et Compte de Gestion du budget Commune

Le compte de gestion 2014 établi par la Trésorerie de Rians, et le Compte Administratif font apparaître le résultat de clôture suivant :

**En fonctionnement** : le résultat d'exécution est un déficit de 1 441,34€  
Avec l'excédent de 2013, le résultat est un excédent de **117 074,16€**

**En Investissement** : le résultat d'exécution est un déficit de 51 200,48€ Avec l'excédent de 2013, le résultat est un excédent de **154 165,28€**

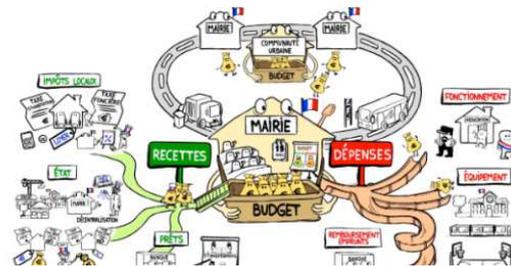
**Comme chaque année, il est nécessaire de fixer le taux des taxes locales :**

En 2014, les taux votés étaient les suivants :

Taxe Habitation 11,64% Foncier Bâti 10,50% Foncier Non Bâti 57,32%

**Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer les taux 2015 de taxes locales suivants :**

Taxe Habitation : 13.14% - Foncière Bâti : 12% - Foncière Non Bâti : 58,82%



**Baisse des dotations de l'état notamment la DGF**



## Participations aux Syndicats

SIANOV : 16 000 €

SIVU de l'Ecole des Pallières : 54 673 €

Syndicat des transports scolaires : 3145 €

SIDEVAR : 2 000 €

## Le chanvre, un éco matériau d'avenir

Le chanvre est une culture résistante aux maladies qui ne nécessite pas de pesticides et peu d'engrais azoté. C'est aussi une culture peu gourmande en eau et qui entre dans la fabrication de nombreux biomatériaux.

Depuis 3 ans, la Communauté de Communes Provence Verdon (CCPV) est engagée aux côtés d'un groupe d'agriculteurs et de différents partenaires (Conseil Général, Chambre d'Agriculture, SAFER, Syndicat Mixte de la Provence Verte...) dans la mise en place d'une filière de production et de transformation sur son territoire.

Une nouvelle campagne d'expérimentation a été programmée cette année sur une surface plus importante (14ha au total) afin de confirmer ces résultats et multiplier les essais.

On notera à cette étape du projet la forte implication des agriculteurs (mise à disposition de matériel, entraide...) et la création de l'Association « les Canebiers de Provence » regroupant aujourd'hui une dizaine d'entre eux.

Une approche technico-économique permettra également de définir les revenus potentiels dégagés par cette nouvelle production. Afin d'étudier la faisabilité économique de la mise en place d'une telle filière, l'Association Nationale Constructions et Bioressources a été missionnée par la Communauté de Communes pour mener à bien une étude sur le potentiel de production et les débouchés du chanvre pour le territoire.

La dernière phase consistera à définir différents scénarios d'implantation d'unités de transformation et de commercialisation de la production.

Pour le Conseil Général du Var, cette action s'inscrit dans le Contrat d'objectifs « valorisation des éco-matériaux » qui vise à développer et structurer cette filière dans le cadre de projets de construction et réhabilitation de bâtiments publics en Provence Verte et Haut-Var Verdon.



## Les Conseillers Départementaux : Séverine VINCEDEAU et Sébastien BOURLIN

Séverine VINCEDEAU et Sébastien BOURLIN élus lors des dernières élections des Conseillers départementaux de Mars 2015 tiendront une permanence très prochainement en Mairie afin d'être au plus proche de vous pour tout renseignement.

Le planning de ces interventions sera disponible sur le site de la Commune : [www.esparon.fr](http://www.esparon.fr) et au panneau d'affichage

Suivez l'affichage...



LE DÉPARTEMENT

## SIVU de l'école coopérative des Pallières

L'effectif de l'école est aujourd'hui de 88 élèves qui se répartissent ainsi :

PS-CP	MS-GS	CE1-CE2	CM1-CM2
21	20	21	26

Les prévisions en effectifs pour la rentrée 2015-2016 sont de 87 élèves .

**Vos enfants :** Ils ont fait :- une sortie-vendanges à Artigues en octobre 2014.

Une sortie au moulin à huile à Barjols en Novembre 2014.

Des sorties en Avril , en Mai , et en Juin 2015.:

Chocolaterie , Les Ruchers du Bessillon ,surprise pour Juin .

Un carnaval a eu lieu le Jeudi 23 Avril , la fête de l'école qui clôture chaque fin d'année scolaire se tiendra le 26 Juin 2015.

C'est lancé , le préau dans la cour du bas sera construit durant les vacances d'été 2015.



## Inscriptions Ecole coopérative des Pallières 2015 -2016

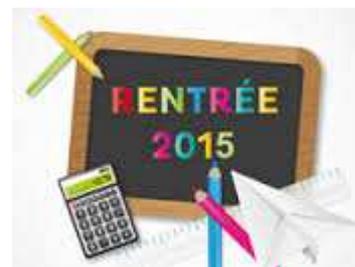
**Du mardi 12 Mai au Vendredi 29 Mai 2015 :**

Les inscriptions se dérouleront en Mairie de Saint Martin de Pallières auprès du secrétariat du SIVU DES PALLIERES.

Horaires : Mardi et Jeudi 9h00 à 11h50

Vendredi : 14h30 à 16H30

Pièces à présenter : un justificatif de domicile, le livret de famille, un document attestant que l'enfant a les vaccinations obligatoires pour son âge, un certificat de radiation si l'ancienne école, un document attestant de l'octroi de l'autorité parentale.



*Martine ARIZZI,  
Présidente du Sivu des Pallières  
mail:sivu.despallieres@orange.fr*

## Information Petite Enfance : LA MAM

**Et oui ! Ca y est ! Notre projet voit le jour !**

Nous ...

Béatrice Nuez , assistante maternelle sur Esparron, présidente, Julie Amoros , mère au foyer, secrétaire et Elodie Savouret : Agent d'accueil remplaçante à l'école de Saint Martin, trésorière.

... Avions réellement l'envie de créer une Maison d'Assistants Maternelles dans cette commune. Le local étant trouvé, il nous manque les fonds.

L'association, la MAM des Pallières, est créée afin de subvenir aux besoins financiers de la MAM.

Une Maison d'Assistants Maternelles est une structure où se regroupent 2, 3 ou 4 assistantes maternelles pouvant accueillir maximum 16 enfants.

Il s'agit d'un accueil individuel des enfants en collectivité.

Au contraire des collectivités publiques, type crèche, la MAM doit subvenir elle-même à ses besoins.

Vous pourrez nous rencontrer lors des diverses manifestations, la première étant le 03 mai 2015 lors de la fête des associations à Esparron où nous prendrons les adhésions (10 euros par famille et par an).



## Loisirs pour les familles - Jeunesse

### SIDEVAR

Le SIDEVAR (Syndicat Intercommunal pour le Développement des Vacances Rurales) a été créé par arrêté inter-préfectoral le 6 janvier 1969. Ce syndicat à vocation unique de coopération intercommunale doit son existence à la volonté des élus des communes rurales du haut Var.

Aujourd'hui, 17 communes œuvrent ensemble pour promouvoir une véritable politique de vacances rurales et donner tout à chacun la possibilité d'être accueilli dans de très beaux sites.

#### Communes adhérentes :

Artigues, Bauduen, Beaufort, Cabasse, **Esparron de Pallières**, Ginasservis, Le Lavandou, Montmeyan, Pontevès, Rians, Varages, St Julien le Montagnier, St Firmin en Valgaudemar, St Paul lez Durance, Seillons source d'Argens, Taradeau, La Verdière.

#### Composition du Conseil d'Administration :

Président : Yves Mancier, Maire de Rians,  
4 vice-Présidents, 34 délégués titulaires, 17 délégués suppléants  
Les représentants d'Esparron de Pallières:  
Patrick SALMERI (1er adjoint)  
Gisèle VELLA (conseillère Municipale)  
Marguerite SILVY (conseillère Municipale)

Pour passer d'excellentes vacances dans des lieux paradisiaques :

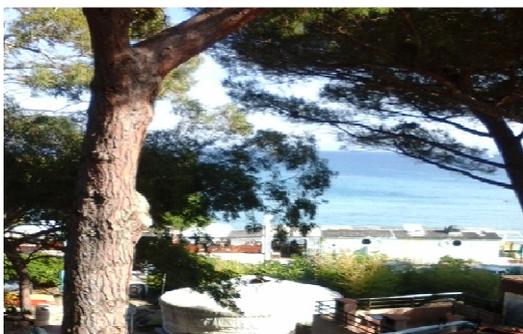
**Venez au SIDEVAR ! Trois sites vous y attendent :**

#### LES PINS PENCHÉS

Plage Saint Clair au Lavandou Tél.04 94 71 19 89

Email : [lespinspenches@wanadoo.fr](mailto:lespinspenches@wanadoo.fr)

Situé sur l'une des plus belles plages de la Côte d'Azur, le site des Pins Penchés vous accueille pour des moments uniques et inoubliables. Détente, farniente, baignade, activités sportives nautiques, animations nocturnes, Espace bien-être sous une yourte traditionnelle (massage traditionnel de relaxation). Bar, terrasse, restaurant intérieur et de plein air, parc ombragé, jeux pour enfants, Boulodrome.



#### LE CHÂTEAU DE BAUDUEN

Tél. 04 94 70 08 29 Email : [lechateauaubauduen@orange.fr](mailto:lechateauaubauduen@orange.fr)

Il se situe à l'entrée du village de Bauduen.

Village typique provençal qui prend ses racines sur les berges du lac Sainte Croix (2200 ha) et se trouve à quelques minutes des somptueuses Gorges du Verdon.

Le château profite de cet environnement merveilleux, il est un véritable lieu de repos et de découvertes au cœur du Parc Régional du Verdon.

#### LE CAMPING LA PRA

Saint Firmin dans le Parc National des Ecrins Tél. 04 92 55 48 76

Il est situé dans la vallée du Valgaudemar sur la route Napoléon. Le camping vous propose un séjour au calme, dans un cadre verdoyant au pied du massif des Ecrins. Camping deux étoiles\*\* avec 30 emplacements (eau, électricité, eau chaude, bloc sanitaire) barbecue collectif, jeux d'enfants. Ouvert du 1er juillet au 31 août.

Pour ces trois sites, les tarifs sont raisonnables, les administrés des communes adhérentes ont droit à une réduction auprès des Directeurs d'établissements.

**N'hésitez pas à vous renseigner sur le site [www.sidevar.fr](http://www.sidevar.fr)**

**Des dépliants concernant ses sites sont à votre disposition en Mairie.**

## Calendrier des formations BAFA 2015

La Communauté de Communes organise au cours de l'année, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement - Fédération des Œuvres Laïques du Var (FOL), des sessions de formation au BAFA. Ces formations se déroulent en externat sur une des communes du territoire. Les administrés intéressés sont invités à se renseigner auprès du service Jeunesse de la Communauté de communes. Pour la session de février dernier, elle s'était déroulée à RIANS. Des affiches seront apposées dès réception.

Sessions	Dates de formation	Lieu de formation	Tarifs fixés par le centre de formation	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription
Formation théorique 8 jours	Du samedi 21 au samedi 28 février	Rians Ecole élémentaire	230 € (12-15 inscrits) 170 € (16-20 inscrits)	Mardi 10 février
	Du samedi 25 avril au 2 mai	Non défini		Mardi 8 avril
Approfondissement 6 jours	Du lundi 19 au samedi 24 octobre	Non défini	207 € (12-15 inscrits) 167 € (16-20 inscrits)	Mardi 29 septembre

### Laurence BARTHELEMY

Coordinatrice du service Jeunesse

[coordination.jeunesse@provenceverdon.fr](mailto:coordination.jeunesse@provenceverdon.fr) Tél. : 04 94 69 18 47

### Emilie RIZZO

Animatrice du service Jeunesse

[jeunesse@provenceverdon.fr](mailto:jeunesse@provenceverdon.fr) <http://ccvmm-jeunesse.over-blog.com>

Accueil du service Jeunesse :

Maison des associations "La Ruche" - Rte de St Paul - 83560 Ginasservis

Pour écrire au service Jeunesse : Mairie de Ginasservis - Place du Dc Richaud - 83560 Ginasservis



## L'ODEL

vous propose des séjours : Mer, Montagne et à l'Etranger

Les jeunes, les adultes, groupes, enseignants, entreprise, les CE et les familles peuvent en bénéficier.

Des stages : poney, basket ball, handball, rugby, football, tennis, danse, voile, exploration sous marine, équitation, accro enduro, séjours linguistiques sont proposés en fonction de l'âge des enfants

Plusieurs sites sont disponibles : La Londe, La Martre, Barcelonnette, le Sauze et Vars

Renseignements sur le site [ODELVAR](http://ODELVAR) ou le 04 94 925 985



## L'Avenir des Pallières :

Nous avons organisé le 14 mars dernier une soirée montagnarde en partenariat avec le Comité des Fêtes de St Martin.

Cette soirée à thème a été encore une fois une réussite ! 137 personnes inscrites , une ambiance de folie, un repas succulent préparé par le bistrot de pays de St Martin, une entente d'exception entre les 2 associations, et une décoration à hauteur de nos espérances ! Nous vous attendons l'année prochaine pour une nouvelle soirée sur un autre thème ! à suivre ...

Poursuivons maintenant avec le carnaval qui a eu lieu le 28 mars à Artigues, la aussi nous pouvons parler de partenariat puisque nous nous sommes joint à l'Association Mieux Vivre à Artigues pour organiser cet après midi.

Ce fut également une réussite avec spectacle de clowns, châteaux gonflables et goûter.

Nous avons pu inaugurer notre nouvelle acquisition : un château gonflable réservé aux enfants de 3 à 6 ans. Les enfants étaient ravis !!!

Terminons à présent avec les manifestations :

\*le 26 avril 2015 une marche gourmande a eu lieu le programme était : rdv 9h30 au Cercle de l'Union à Esparron pour un petit dej offert par l'association départ 10 h pour marche jusqu'à Artigues apéro/barbecue organisé par l'Association Mieux Vivre à Artigues (Cécile 06.68.98.82.40) et retour par les collines à Esparron.

\*le 3 mai s'est tenue la fête des Associations à Esparron

\*le 27 juin aura lieu le spectacle de danse à Esparron 21h30

\*le 3 juillet aura lieu le spectacle de danse à St Martin 21h30

\*le 11 juillet loto en plein air Esparron

\*le 25 juillet soirée pizzas

\* du 23 au 28 juillet différentes animations pour la fête votive Venez nombreux ...

La Présidente: Cécile Leone



## Le Comité des Fêtes :

L'année 2014 vient de se terminer sur un bilan positif.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 11 janvier 2015, les membres du bureau ont été reconduits à l'unanimité.

Après le gâteau des rois, nous avons fêté Sainte Agathe

Un café provençal s'est tenu le 14 mars. Une cinquantaine de personnes étaient présentes dont Bernard De Boisgelin Maire de Saint Martin et René Reybaud poète de Seillons, nous avons regretté l'absence de Martine Arizzi Maire d'Esparron, un empêchement de dernière minute l'ayant retenu ailleurs.

Cette année nous avons organisé un séjour aux "Pins Penchés" du 22 juin au 27 juin, nous le reconduirons tous les ans à la même époque, nous sommes 20 personnes inscrites.

Malgré toute la bonne volonté de mettre de la vie au village, force est de constater l'immobilisme des Esparronnais.

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et nous aident toute l'année.

Nous espérons pouvoir vous divertir du mieux possible.

La Présidente : Danielle DI MAJO



## Esparron Informatique

Les cours informatiques dispensés à la salle polyvalente du village

**le jeudi de 14h à 18 h 30** regroupent des stagiaires d'Artigues, d'Esparron, et Saint Martin. Depuis peu ce sont Ginasservis et Seillons qui bénéficient dans leurs locaux du langage informatique.

**Les cours par visioconférence** sont désormais disponibles pour les adhérents.

Profitez d'une interface simple et sécurisée pour participer aux cours informatiques en ligne. Dans l'impossibilité de vous déplacer le jour du cours, rejoignez en un clic votre « **salle virtuelle** » Esparron informatique.

Si l'ordinateur et son utilisation vous tentent, n'hésitez pas à contacter l'Association pour organiser un planning à la rentrée.

Le Président : Patrick SALMERI—Marguerite SILVY 06.65.49.65.30



## A VOS AGENDAS

27 juin	Assemblée Générale	Société de Chasse
27 juin	Spectacle de danse	Avenir des Pallières
03 juillet	Spectacle de danse	Avenir des Pallières
11 juillet	Loto en plein air	Avenir des Pallières
18 juillet	PERMIS de chasse	Société de Chasse
23 au 28 juillet	Fête du village	Toutes les Assos
02 aout	Aioli	Comité des Fêtes
08 août	Carte de chasse	Société de Chasse
05 septembre	Carte de chasse	Société de Chasse
12 septembre	Assemblée générale	Avenir des Pallières
20 septembre	Vide grenier	Avenir des Pallières
26 septembre	Repas	Comité des Fêtes
04 OCTOBRE	Fauconnerie	Confrérie du Fauconnier Charles d'Arcussia
31 octobre	Halloween	Avenir des Pallières
11 novembre	Cérémonie Armistice	Mairie
21 novembre	Repas	Comité des Fêtes

## Fête du Village

**Du 23 au 28 Juillet 2015**

Les Associations et la Municipalité comptent sur vous.

Venez nombreux !!!!

Le programme sera disponible sur le site de la Commune ainsi qu'à l'affichage public.



**Fête de la FAUCONNERIE**  
**"Charles d'Arcussia"**  
**le Dimanche 04 Octobre 2015**



## Fête des Associations : 03 Mai 2015

# Une vie associative débordante d'énergie !



La Municipalité a souhaité associer l'Orchestre l'Harmonie du Bessillon à la Fête des Associations pour la présentation de leur concert de printemps. Ce concert était gratuit, et subventionné par la Communauté de Communes Provence Verdon.

**ESPARRON**

VAR MATIN - 105/05/2015

## Les associations à l'honneur

L'Harmonie des Bessillons a donné le ton à la fête des associations sur le seuil de la mairie où un apéritif convivial était organisé en présence du maire, Martine Arizzi. Un peu plus haut dans le parc, étaient réunies les neuf associations actives du village.

L'occasion d'évoquer les

projets. A ce sujet, Béatrice Nuez, assistante maternelle, de la MAM des Pallières, (Maison des assistantes maternelles), Elodie Savouret et M<sup>me</sup> Amoros, se projettent déjà dans le local mis à disposition par la municipalité. L'association devrait y accueillir les enfants de 0 à 6 ans, venant des trois com-

munes (Saint-Martin, Esparron et Artigues). Patrick Salmeri, premier adjoint, ne manque pas de souligner l'importance de cette extension d'accueil des tout-petits, tout comme le futur Bistrot de pays, qui renforceront la vie quotidienne de ce joli village perché du Haut Var. **JO. B.**



Bénévoles et élus réunis pour cette fête traditionnelle du mois de mai.

(Photo Jo. B.)

**ESPARRON DE PALLIERES**

FÊTE DES ASSOCIATIONS 2015

J'❤️ MON ASSO

A en Fête des Associations

J'❤️ MON ASSO

DIMANCHE 03 MAI 2015

Fête des Associations

## Concert de l'Orchestre l'Harmonie du Bessillon



L'orchestre d'harmonie du Bessillon



présente son concert de printemps:

**Les musiques de film de Michel Legrand et de Vladimir Cosma**



**Participer c'est encourager la vie Associative.**

## Relais des Services Publics

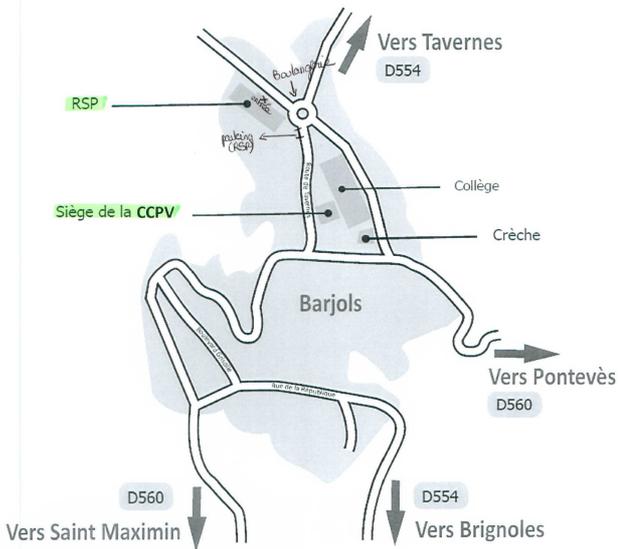
Sa mission : accueillir, orienter et aider les usagers dans leurs relations aux administrations et organismes publics.

**Agnès BOULITEAU**

Animatrice du Relais Services Publics

Tél. : 04 94 77 10 08

[rsp-barjols@provenceverdon.fr](mailto:rsp-barjols@provenceverdon.fr)



### Coordonnées

- Mitoyen du Conseil Général du Var et de la Mission locale
- Avenue de Garesio, rond point du collège 83670 Barjols

**MISSION**  
**LOCALE**  
OUEST HAUT VAR

### Mission locale : Une association engagée pour l'insertion des jeunes

La Mission Locale Ouest Haut Var est un organisme au service des jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Elle assure un service d'accueil, d'information, d'orientation, et d'accompagnement personnalisé afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Au plus proche des jeunes, la Mission Locale Ouest Haut Var intervient sur un territoire de 55 communes réparties sur 4 antennes et 7 permanences décentralisées.

**Pour bénéficier des services de la Mission Locale, vous devez vous inscrire dans une des antennes de la Mission Locale dont vous dépendez selon votre lieu d'habitation.**



<http://www.missionlocale-ohv.fr>



## CCAS : Comité Communal d'Action Sociale

### Le CCAS à la disposition de tous

Le repas de fin d'année a permis à 38 SENIORS de se retrouver et de partager un moment de convivialité, de faire quelques pas de danse avec MELODY SAX tout en dégustant chocolats et friandises de Noël. Un colis gourmand a été distribué à ceux qui ne peuvent y participer, aux résidents des Maisons de Retraite tout en regrettant que certaines personnes ne daignent pas se déplacer.



*Le CCAS est là pour vous aider lors de difficultés dans vos démarches de la vie quotidienne. Nous vous invitons à vous rendre en Mairie.*

*Des dépliants de tous les prestataires sont à votre disposition*



## CCAS : Plan canicule 2015



Vous pourrez vous inscrire en Mairie sur le registre 2015 du plan canicule afin que le CCAS prenne de vos nouvelles et vous aide en cas de besoin.



## Information chien errant

Malgré tous les rappels concernant la divagation des chiens et chats, les propriétaires font la sourde oreille, les animaux continuent à joncher les rues de leurs excréments, que les employés municipaux balayent régulièrement.

**Les chiens doivent être tenus en laisse** pour aller se promener à l'extérieur du village (et non dans le jardin d'enfants) et leurs aboiements intempestifs sont lassant

Nous vous rappelons qu'il est **INTERDIT DE DONNER A MANGER AUX PIGEONS**

Gisèle VELLA



## Le Mot du Garde Champêtre : Jean-Michel LECLERCQ

Le samedi 23 mai à 19H00

se tiendra une réunion dans la salle polyvalente ayant pour objet une information sur la Réserve Communale de Sécurité Civile en vue de sa création.

Son fonctionnement et ses missions y seront expliqués ainsi que la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde en cas de catastrophe, ce qui nous concerne tous.

Dans le cadre du PCS les personnes domiciliées à ESPARRON, médecins, infirmier(e)s sage femmes, secouristes sont priés de se faire connaître pour y être recensés auprès du secrétariat, les informations recueillies seront détenues en mairie, confidentielles et utilisées par les personnes accréditées en cas de déclenchement du PCS et uniquement dans ce cas.

Merci de votre collaboration.

PREVENTION DES FEUX DE FORET : TOUS CONCERNES

Une plaquette est disponible sur le site de la Préfecture rubrique : forêt.

### Communication



## Réserve Communale de Sécurité Civile

Le Conseil Municipal souhaite doter la Commune d'une Réserve Communale de Sécurité Civile : nouvel outil de mobilisation civique et citoyenne.

**Un appel à candidatures est lancé .**

Si vous souhaitez participer, à titre bénévole, à l'organisation des secours en cas de catastrophe naturelle ou industrielle dans votre commune, venez rejoindre la Réserve Communale de Sécurité Civile créée par délibération du 04 Mars 2015.

Patrick SALMERI, 1er Adjoint



CA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES .....

Premier échelon de l'organisation de la sécurité civile.

Les services communaux seront fortement sollicités en cas d'accident majeur pour répondre aux besoins de la population sinistrée



Nous avons besoin de vous pour être efficace le jour

**DEVENEZ ACTEUR !**

Rejoignez la **RCSC**

# Mairie

Place de l'église  
83560 Esparron de Pallières  
Téléphone : 04 94 80 60 26  
Télécopie : 04 94 80 63 00  
Messagerie : esparron83@wanadoo.fr

## Accueil ouvert au Public

- ☼ Mardi et Mercredi 8h00 à 12h00
- ☼ Vendredi 13h00 à 16h00
- ☼ Samedi 10h00 à 12h00

Le Maire  
et ses Adjointes vous reçoivent sur rendez vous

**Martine ARIZZI**

le vendredi de 14h00 à 18h00

**Patrick SALMERI**

le vendredi de 09h00 à 12h00

**Christian GHINAMO**

Rendez-vous à la demande

### Retrouvez-nous sur le WEB :

[www.esparron.fr](http://www.esparron.fr)

#### Les infos du web

CCPV, ODEL VAR, SIDEVAR,  
Archives départementales, services public,  
légifrance, journal officiel...

#### Directeur de publication :

Martine ARIZZI

#### Commission communication :

Patrick SALMERI, Danielle DI MAJO, Arnaud  
BEAUDUEN, Gisèle VELLA, Marguerite SILVY,  
Julien LAUGA.

## Agence Postale Communale



### A VOS CLICS, A VOS FLASH

C'est avec grand plaisir et une immense fierté que je vous annonce que lors du dernier concours organisé par la Poste, j'ai concourue pour la Commune et ma création a été retenue par le jury en 9ème position au niveau national. L'affiche a donc été exposée au Salon des Maires à Paris en Novembre dernier. Je vous remercie tous de l'intérêt que vous avez porté par l'achat des enveloppes de la Commune, Il n'en reste plus.

Rendez-vous bientôt pour une prochaine animation au sein de l'Agence.

Surveillez l'affichage.

Votre dévouée Gérante :  
Caroline SCURI.

Je tiens à remercier l'équipe municipale qui soutient avec énergie l'Agence Postale Communale, je remercie également notre cher facteur Sébastien FAURE-VINCENT

### Chers administrés.

Afin de pouvoir vous informer rapidement des manifestations sur la commune merci de nous communiquer vos adresses emails.

L'Agence Postale Communale est ouverte les:

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  
de 8h30 à 10h30  
Le samedi de 8h à 10h.

Une Agence Postale Communale  
C'est smart non ! Plus proche de vous.

**Notre force : un sourire et des services...**



### NUMEROS UTILES :

Centre Anti-poison : 04 91 75 25 25  
Gendarmerie : 17  
Pompiers : 112  
Samu : 15



### OBJETS TROUVÉS :

Vous avez perdu un objet : Clé, mobile, lunettes...  
Ayez le reflexe de venir en Mairie, où des objets ont été ramenés.

### DECORATION DE NOEL

En partenariat avec la section loisirs créatifs de l'Avenir des Pallières la décoration des fêtes de fin d'année de la Grand rue et des autres rues ne sera possible que si les donateurs de boîtes en carton (chaussures, médicaments de plusieurs dimensions) sont nombreux à participer à ce projet:

Merci de contacter : **Gisèle VELLA** au 06 73 60 27 68



Photos prises sous la neige qui est tombée le 3 février dernier  
**G.VELLA**

## ETAT CIVIL

### Naissance

Bienvenue à  
Diégo LEONE  
le 11.décembre.2014



### Mariage

GINESTE Gérard et  
BARRA Angélique  
le 16 Mai 2015



### Décès

Joëlle DA COSTA  
le 22 novembre 2014  
Guy MILESI  
le 14 mars 2015  
Robert VELLA  
le 20 avril 2015

